



1 kilomètre = 1 euro pour réaliser les rêves des enfants gravement

Bienvenue sur cette cagnotte solidaire ! Vous souvenez-vous de vos rêves d'enfants ? Ce rêve dans lequel vous vous plongiez le soir en vous endormant, ou qui vous absorbait le dimanche allongé sur l'herbe en regardant les nuages poussés par le vent... ? Je vous sollicite aujourd'hui pour apporter notre contribution à l'association Rêves, qui réalise les rêves des enfants très gravement malades. Le contexte actuel est difficile pour beaucoup d'entre nous et le mot « solidarité » résonne encore plus fort. Lucie rêve de voler en parapente, Amaury rêve de voir un avion décoller d'un porte-avions, Léandre rêve de faire un séjour au zoo de La Flèche... Alors, pour soutenir ces enfants dans leur combat quotidien contre la maladie, j'ai mis en place une collecte de fonds en ligne à laquelle chacun d'entre nous peut participer, tout en respectant les mesures sanitaires. L'idée : 1 kilomètre parcouru = 1 euro pour l'association Comment participer : chacun participe comme il peut et comme il veut, en parcourant un ou des kilomètres à pieds, en marchant, en courant, en vélo, à cheval...c'est vous qui choisissez ! Exemples : samedi je vais faire une balade en forêt avec une amie, pour les 5 kms parcourus je fais un don de 5 euros. Demain pour aller prendre le RER, je fais les 2 kms jusqu'à la gare à pieds et je fais un don de 2 euros. Offrir une parenthèse de bonheur à ces enfants, c'est accrocher un sourire à leur visage mais c'est également leur donner de la force

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/1IJ4f1pw>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :
Antonella Guarnaccia